

Envoyé en préfecture le 23/01/2026

Reçu en préfecture le 23/01/2026

Publié le

ID : 971-200095263-20260121-CA21012026-DE

Berser
Levraut

Arbîg

Agence Régionale de la Biodiversité
des Îles de Guadeloupe

2026

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ DES ÎLES DE GUADELOUPE

TABLE DES MATIERES

Table des matières.....	1
1 INTRODUCTION	3
2 ELEMENTS DE CONTEXTE BUDGETAIRE	3
2.1. LA SITUATION MACROÉCONOMIQUE ET PRINCIPAUX INDICATEURS NATIONAUX.....	3
2.1.1. <i>La croissance de l'économie</i>	<i>3</i>
2.1.2. <i>L'évolution des dépenses publiques.....</i>	<i>4</i>
2.1.3. <i>Dettes et déficit publics.....</i>	<i>4</i>
2.1.4. <i>L'inflation</i>	<i>5</i>
2.1.5. <i>Le budget de l'État en 2026 dans un contexte de redressement contraint des finances publiques</i>	<i>5</i>
2.2. LE CADRE FINANCIER NATIONAL ET SES CONSÉQUENCES POUR L'ARB-IG.....	6
2.2.1. <i>L'évolution des cotisations sociales et l'impact de la CNRACL.....</i>	<i>6</i>
2.2.2. <i>L'impact des orientations budgétaires sur la biodiversité.....</i>	<i>7</i>
3 L'ARB-IG A LA FIN DE L'ANNEE 2025.....	7
3.1. Rappel de la feuille de route de l'ARB-IG.....	7
3.2. Les évolutions significatives en 2025.....	8
3.2.1. <i>La nouvelle stratégie pluriannuelle 2026-2030.....</i>	<i>8</i>
3.2.2. <i>Au niveau des ressources opérationnelles</i>	<i>9</i>
3.2.3. <i>Au niveau des ressources humaines</i>	<i>10</i>
3.2.4. <i>Au niveau de la gouvernance</i>	<i>11</i>
3.3. Situation budgétaire fin 2025	13
3.3.1. <i>Dépenses réelles.....</i>	<i>13</i>
3.3.2. <i>Recettes réelles</i>	<i>14</i>
3.3.3. <i>Résultats</i>	<i>15</i>
4 L'ACTIVITÉ PROGRAMMÉE DE L'ARB-IG EN 2026	17
4.1. La consolidation du fonctionnement interne de l'arb-IG.....	17
4.1.1. <i>Mise en place d'un secrétariat général.....</i>	<i>17</i>
4.1.2. <i>Evolution du règlement d'intérieur.....</i>	<i>17</i>
4.1.3. <i>Déploiement des nouvelles procédures</i>	<i>17</i>
4.2. Le déploiement de la nouvelle stratégie pluriannuelle	18
5 RECETTES PRÉVISIONNELLES EN 2026	18
5.1. Tableau des recettes	18
5.2. 2026, poursuite de la stratégie de financement	20
6 DÉPENSES PRÉVISIONNELLES EN 2026.....	20
6.1. Les dépenses de fonctionnement	20
6.1.1. <i>Les charges à caractère général</i>	<i>20</i>

6.1.2.	<i>Les ressources humaines</i>	21
6.2.	Les dépenses d'investissement	22
7	RÉSULTAT PRÉVISIONNEL DE L'EXERCICE	22
8	LA TRÉSORERIE	22
9	DÉTAIL SUR LES PROGRAMMES DE L'ARB-IG EN 2026	23
9.1.	L'administratif	23
9.1.1.	<i>Introduction</i>	23
9.1.2.	<i>Mise en oeuvre du programme d'actions 2026</i>	23
9.1.3.	<i>Récapitulatif financier</i>	25
9.2.	Pôle ingénierie de projets et accompagnement des collectivités	25
9.2.1.	<i>Introduction</i>	25
9.2.2.	<i>Mise en oeuvre du programme d'actions 2026</i>	26
9.2.3.	<i>Récapitulatif financier</i>	33
9.3.	Pôle observatoire régional de la biodiversité	34
9.3.1.	<i>Introduction</i>	34
9.3.2.	<i>Mise en œuvre du programme d'actions 2026</i>	34
9.3.3.	<i>Récapitulatif financier</i>	39
9.4.	pôle conservatoire botanique national	39
9.4.1.	<i>Introduction</i>	39
9.4.2.	<i>Mise en œuvre du programme d'action 2026</i>	39
9.4.3.	<i>Récapitulatif financier</i>	45
9.5.	Pôle animation, sensibilisation & communication	46
9.5.1.	<i>Introduction</i>	46
9.5.2.	<i>Mise en œuvre du programme d'actions 2026</i>	46
9.5.3.	<i>Récapitulatif financier</i>	50
10	SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS : 2026, UN TOURNANT	52

1| INTRODUCTION

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République », il est obligatoire dans les deux mois précédents le vote du budget de tenir le débat d'orientation budgétaire, et ce afin de discuter des grandes orientations financières sur le fondement notamment des articles L. 2312-1, L. 3312-1 et L. 4312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le débat d'orientation budgétaire permet de faire un point sur l'état des finances de l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe (ARB-IG), et sur les projets à venir sur le budget 2026, sur la base du rapport d'orientation budgétaire.

2026 constitue le 6^{ème} exercice budgétaire de l'ARB-IG, dans une phase de montée en puissance continue depuis sa création en 2021, et après une année 2025 qui marque la 2^{ème} phase de l'agence.

2| ELEMENTS DE CONTEXTE BUDGETAIRE

2.1. LA SITUATION MACROÉCONOMIQUE ET PRINCIPAUX INDICATEURS NATIONAUX

2.1.1. La croissance de l'économie

Élément structurant du contexte économique dans lequel s'inscrivent les ressources des collectivités territoriales, l'évolution du produit intérieur brut (PIB) constitue un indicateur central à analyser. Après une période de ralentissement marqué, l'économie européenne a progressivement retrouvé une dynamique de croissance modérée.

En France, la croissance du PIB s'est établie à un niveau limité en 2024 et 2025, traduisant les effets conjugués du durcissement des conditions financières, de la normalisation progressive de l'inflation et des incertitudes politiques et géopolitiques persistantes.

Pour l'année 2026, les principaux instituts de conjoncture anticipent une croissance comprise entre 1,1 % et 1,4 %, soutenue par une reprise progressive de la consommation des ménages, une stabilisation de l'investissement et une amélioration attendue de l'environnement monétaire. Cette trajectoire demeure néanmoins fragile et dépendante de la capacité des finances publiques à se redresser sans freiner excessivement l'activité économique.

Le scénario macroéconomique retenu par l'État dans les documents budgétaires repose sur l'hypothèse d'une croissance modérée mais plus régulière à partir de 2026, dans un contexte de retour progressif à une inflation maîtrisée et d'assouplissement graduel des politiques monétaires.

2.1.2. L'évolution des dépenses publiques

Les dépenses des administrations publiques demeurent structurellement élevées en France. Après avoir atteint un niveau historiquement élevé au cours des exercices précédents, elles continuent de progresser sous l'effet de plusieurs facteurs structurels.

Pour l'année 2026, la dynamique des dépenses publiques s'explique principalement par :

- La poursuite de la hausse de la charge de la dette, en raison de la transmission différée des taux d'intérêt élevés sur l'encours de dette ;
- La progression des dépenses des collectivités territoriales, portée à la fois par l'augmentation des charges de fonctionnement et par le maintien d'un niveau d'investissement soutenu ;
- L'évolution des dépenses sociales, notamment celles liées aux retraites et à la protection sociale, sous l'effet du vieillissement de la population ;
- La poursuite de certains investissements structurants engagés par l'État (défense, innovation, etc.).

Ces tendances sont partiellement compensées par l'extinction progressive des dispositifs exceptionnels de soutien mis en place lors des crises sanitaire et énergétique. Néanmoins, la maîtrise de la dépense publique constitue toujours un objectif prioritaire des politiques budgétaires pour l'exercice 2026.

À horizon 2026, les dépenses publiques resteraient supérieures à 55 % du PIB, traduisant la difficulté à engager une réduction rapide du poids de la dépense dans l'économie sans mesures structurelles d'ampleur.

2.1.3. Dette et déficit publics

La dégradation des comptes publics observée depuis plusieurs exercices continue de peser sur la trajectoire budgétaire de l'État. Le ralentissement de la croissance, conjugué à un niveau de dépenses élevé et à des recettes moins dynamiques qu'anticipé, a entraîné un maintien du déficit public à un niveau élevé.

Après avoir dépassé les objectifs initialement fixés dans les lois de programmation, le déficit public demeure significativement supérieur au seuil de référence européen. Pour 2026, malgré les efforts engagés dans les lois de finances successives, le déficit resterait supérieur à 4 % du PIB selon les projections disponibles. Ce point reste d'autant plus critique en l'absence de loi de finances pour 2026.

La dette publique, quant à elle, continuerait d'augmenter en valeur absolue et se maintiendrait à un niveau supérieur à 110 % du PIB. La trajectoire de désendettement apparaît progressive et conditionnée à la mise en œuvre effective de réformes structurelles portant à la fois sur la dépense et sur les recettes publiques.

Dans ce contexte, la soutenabilité des finances publiques constitue un enjeu majeur à moyen terme, tant pour l'État que pour les collectivités territoriales.

2.1.4. L'inflation

Après le pic inflationniste observé au cours des années précédentes, l'inflation a amorcé une phase de normalisation progressive. Cette décélération résulte principalement de la baisse des prix de l'énergie et du ralentissement de l'inflation alimentaire.

Pour l'année 2026, l'inflation serait contenue autour de 1,3%, traduisant un retour vers un niveau compatible avec la stabilité des prix. Toutefois, l'inflation sous-jacente resterait plus persistante, notamment dans les services, sous l'effet de la dynamique des salaires et des coûts de production.

Cette évolution contribue à une amélioration du pouvoir d'achat, mais limite également les marges de revalorisation automatique des dotations et des recettes indexées pour les collectivités territoriales.

2.1.5. Le budget de l'État en 2026 dans un contexte de redressement contraint des finances publiques

L'exercice budgétaire 2026 s'inscrit dans un contexte de forte contrainte financière. La trajectoire de redressement des finances publiques engagée par l'État vise à rapprocher progressivement le déficit public du seuil de 3 % du PIB, d'ici 2029, conformément aux engagements européens. La loi de finances n'étant pas encore adoptée, il est difficile d'estimer le déficit pour 2026.

Les lois de finances successives traduisent une volonté affirmée de maîtrise des dépenses, associée à des mesures de rendement sur les recettes. Tous les acteurs sont

appelés à contribuer à l'effort de redressement : État, Sécurité sociale, collectivités territoriales, entreprises et ménages.

Le retour effectif des règles budgétaires européennes renforce cette exigence et impose une vigilance accrue sur l'évolution des finances publiques locales. Dans ce cadre, les collectivités territoriales sont directement concernées par les mesures de régulation budgétaire et par l'évolution des concours financiers de l'État.

2.2. LE CADRE FINANCIER NATIONAL ET SES CONSÉQUENCES POUR L'ARB-IG

Les orientations budgétaires nationales pour 2026 comportent plusieurs dispositions susceptibles d'avoir un impact direct ou indirect sur les équilibres financiers de l'ARB-IG.

Compte tenu des incertitudes pesant encore sur le contenu définitif des textes financiers, cette analyse repose sur les hypothèses connues à la date de rédaction de ce document et pourra être amenée à évoluer.

2.2.1. L'évolution des cotisations sociales et l'impact de la CNRACL

Les dispositions issues des lois de financement de la Sécurité sociale ont engagé une trajectoire de redressement financier de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL).

Dans ce cadre, une revalorisation progressive des taux de cotisation employeur a été envisagée afin de résorber le déficit structurel de la caisse, accentué par les évolutions démographiques.

À horizon 2026, le déficit de la CNRACL demeure préoccupant et justifie la poursuite des ajustements de taux. Toute évolution en ce sens aurait un impact direct sur les charges de personnel de l'ARB-IG et devra être intégrée avec prudence dans les hypothèses budgétaires.

Pour l'ARB-IG, la prise en compte de cette contrainte constitue un enjeu majeur dans la construction du budget 2026, dans un contexte déjà marqué par des marges de manœuvre financières limitées.

2.2.2. L'impact des orientations budgétaires sur la biodiversité

Dans un contexte de fortes contraintes pesant sur les finances publiques, les politiques en faveur de la biodiversité apparaissent particulièrement exposées aux arbitrages budgétaires. Malgré des objectifs nationaux affirmés en matière de protection des milieux naturels, les crédits alloués à cette politique demeurent limités et peu dynamiques au regard de l'ampleur des enjeux environnementaux.

Cette situation a un impact direct sur l'action des principaux financeurs de l'ARB-IG comme l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et la DEAL, dont les moyens budgétaires connaissent une contraction continue depuis 2025. Elle concerne également les collectivités territoriales, telles que la Région et le Département, qui doivent poursuivre l'exercice de leurs compétences dans un contexte de contraintes financières accrues, marqué par un effort croissant demandé par l'État en vue du redressement des comptes publics.

Dans ce contexte budgétaire particulièrement contraint, l'ARB-IG tient à remercier l'ensemble de ses financeurs pour leur confiance renouvelée et leur soutien, notamment financier, apporté depuis sa création, en dépit des fluctuations et des incertitudes pesant sur les ressources publiques.

3| L'ARB-IG A LA FIN DE L'ANNEE 2025

3.1. RAPPEL DE LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ARB-IG

L'ARB-IG est une structure opérationnelle visant à la préservation et la restauration de la biodiversité exceptionnelle de l'archipel guadeloupéen. Elle a vocation à optimiser les actions et les projets dans les territoires en accompagnant les acteurs, en les sensibilisant, en les formant mais aussi en leur mettant à disposition des données sur la biodiversité du territoire.

7 axes opérationnels statutaires ont été arrêtés à la suite de la phase de préfiguration :

1. Amélioration et mise à disposition de la connaissance sur la biodiversité ;
2. Mise en œuvre des schémas et plans nationaux sur la biodiversité ;
3. Appui technique et financier, conseil et expertise à destination de l'ensemble des acteurs (collectivités, association, entreprises, citoyens, scolaires) ;
4. Formation, information, sensibilisation, pédagogie et mobilisation citoyenne ;
5. Appui à la gestion des espaces et espèces ;

6. Accès aux ressources génétiques et juste partage des avantages ;
7. Coopération interrégionale et actions d'internationalisation.

Depuis 2022, l'ARB-IG déroule la feuille de route issue de sa préfiguration. L'année 2025 a donc marqué un tournant pour l'Agence avec une nouvelle stratégie pluriannuelle qui s'étend de 2026 à 2030. Elle est détaillée dans le chapitre suivant.

3.2. LES EVOLUTIONS SIGNIFICATIVES EN 2025

3.2.1. La nouvelle stratégie pluriannuelle 2026-2030

Pour élaborer cette nouvelle stratégie, une réunion de travail avec les membres fondateurs s'est tenue le 23 mai dernier dans le cadre du comité d'orientation de l'Agence. Elle visait à présenter une première version du projet stratégique élaboré par les agents, fondée sur leurs retours d'expérience des dernières années ainsi que sur les échanges menés avec les acteurs et partenaires. Cet échange avait pour enjeu d'approfondir l'analyse et de préciser les actions proposées.

Adoptée lors du Conseil d'Administration du 08 octobre, la nouvelle stratégie se décompose en 16 actions et 48 sous-actions :

1. Coordonner la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'acquisition de la connaissance sur la biodiversité
2. Développer la connaissance sur la flore et la fonge, les végétations et les habitats
3. Capitaliser et partager la connaissance
4. Animer des plans d'actions, de conservation et gestion (PNA, PDC, PU)
5. Mener des actions liées à la restauration
6. Animer la stratégie EEE et positionner l'ARBIG comme structure référente
7. Autonomiser des acteurs, avec l'élaboration collective d'outils utiles pour le passage à l'action de nos « cibles »
8. Faciliter l'accès aux financements
9. Apporter un appui technique et conseiller les acteurs"
10. Former à la biodiversité
11. Mobiliser la société
12. Sensibiliser à la biodiversité
13. Appuyer les gestionnaires d'espaces
14. Poser les bases d'un cadre local
15. Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de coopération internationale en faveur de la biodiversité
16. Développer un réseau des ARB et CBN Outre-Mer

Pour cette nouvelle programmation, et à l'issue d'une démarche d'analyse concertée, plusieurs principes directeurs ont été retenus : la définition de thématiques prioritaires, le renforcement de la lisibilité et de l'opérationnalité des actions, ainsi que la prise en compte du contexte spécifique de l'Agence.

Priorités thématiques à retenir

- Développer la montée en compétence interne et externe en génie écologique,
- Développer des outils opérationnels au service de la biodiversité,
- Renforcer la prise en compte des interrelations de la biodiversité avec toutes les politiques sectorielles (agriculture, aménagement du territoire, tourisme),
- Focus sur les EEE (Espèces Exotiques Envahissantes) dès les prochaines années.
- Renforcement du rôle de référent flore et fonge pour le Conservatoire Botanique,
- Permettre la montée en puissance de l'Observatoire et du Conservatoire,
- Accentuer les actions relatives à la formation des parties prenantes.
- Développement de partenariats avec des acteurs encore peu engagés et ouverture vers d'autres types d'entités (secteurs agricole, culturel...).

S'agissant de la précédente stratégie, il convient de souligner que près de 67 % des actions ont été engagées, au minimum, et ce malgré un contexte de fortes contraintes budgétaires. Il est également important de rappeler que le projet *La planète revisitée des îles de Guadeloupe* n'avait pas été identifié initialement dans la programmation alors que ce dernier a eu de forts impacts sur les ressources humaines et financières de la structure.

3.2.2. Au niveau des ressources opérationnelles

L'année 2025 a été marquée par des événements importants pour l'ARB-IG :

- L'agrément national du conservatoire botanique des îles de Guadeloupe,
- L'élaboration de la nouvelle stratégie pluriannuelle de l'Agence 2026-2030,
- L'organisation des conférences de restitution intermédiaire du projet La Planète Revisitée des Îles de Guadeloupe.
- La sortie de productions inédites de l'Observatoire Régional tels que les catalogues des suivis naturalistes protocolés ou encore des panoramas et indicateurs rédigés en français et traduits en anglais, espagnol et créole,
- La mise en œuvre de nombreux projets de sensibilisation dont celui consistant à amener des scolaires dans la réserve naturelle nationale de Petite-Terre,

Ces éléments seront repris et présentés dans le rapport d'activité 2025 en cours d'élaboration.

3.2.3. Au niveau des ressources humaines

L'année 2025 fut marquée par le départ de trois agents de la structure :

- La gestionnaire en ressources humaines, Mme Annie-Claude COLAS,
- Le VSC en charge des bases de données, M. Loïc TELLO Y VAZQUEZ,
- La chargée de mission communication, Mme Magalie VANIER,

L'année 2025 fut aussi marquée par l'arrivée de nouveaux agents :

- Le gestionnaire comptable, M. Hugues FELER,
- La VSC communication digitale, Mme Estelle MORA,
- Le chargé de mission restauration/conservation, M. Clément LERMYTE,
- Le chargé de mission en charge des bases de données, M. Clément BUSUTTIL,
- Le VSC production végétale, M. Merlin ROUX,
- La chargée de mission communication, Mme Géraldine BARREAU,

Cet organigramme est en évolution par rapport aux années précédentes. En effet, conformément aux nouveaux statuts de l'agence, un des chefs de service devait assumer la fonction de directeur/trice adjoint(e) sur nomination de la directrice. C'est M. Marc GAYOT, devenu directeur du conservatoire botanique qui suite à l'obtention de l'agrément national, a été choisi pour cette fonction.

En parallèle, un chantier est en cours pour la création d'un secrétariat général, qui permettrait de suppléer la directrice sur les aspects administratifs liés à la gestion d'une structure publique (marchés publics, comptabilité, juridique, etc.), mais aussi en cas d'intérim de la direction. Depuis septembre 2025, Mme Sophie JUGNIOT relaie la directrice sur certains de ces sujets.

L'organigramme actualisé est le suivant :

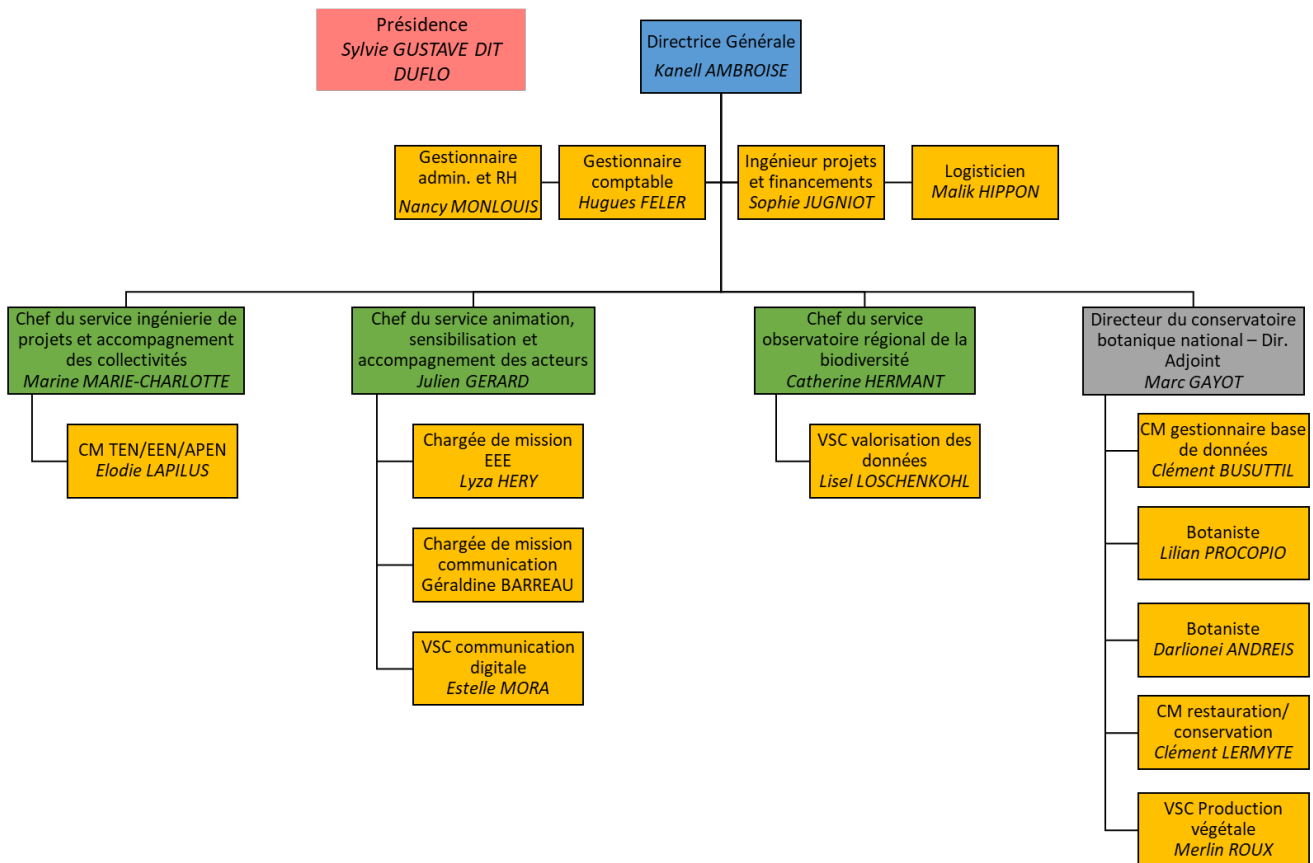


Figure 1 : Organigramme nominatif de l'ARB-IG au 31/12/2025

3.2.4. Au niveau de la gouvernance

Les nouveaux statuts

Les nouveaux statuts de l'Agence ont été officiellement publiés le 12 mai 2025.

Ils sont l'aboutissement d'un travail de près de deux ans visant notamment à intégrer le Conseil départemental de la Guadeloupe comme nouveau financeur statutaire de l'ARB-IG, avec une contribution annuelle de 200 000 €. Ce soutien vient renforcer les financements déjà apportés par la Région Guadeloupe, l'OFB et l'Etat.

Premier propriétaire foncier de Guadeloupe, le Conseil Départemental joue un rôle majeur dans la gestion et la préservation des espaces naturels sensibles. La collaboration avec les équipes de l'ARB-IG doit ainsi permettre de décupler l'action du Conseil Départemental en faveur de notre biodiversité.

Ce nouveau soutien témoigne de la reconnaissance du rôle central de l'ARB-IG dans la préservation et la restauration de la biodiversité à l'échelle du territoire.

Enfin, ces statuts révisés prévoient également le doublement du nombre de représentants du personnel au sein du Conseil d'administration, renforçant ainsi la représentativité et l'implication des agents dans la gouvernance de l'Agence.

Lancement du comité d'orientation de l'ARB-IG

Comme indiqué précédemment, l'élaboration de la nouvelle stratégie pluriannuelle de l'ARB-IG a été l'occasion de tenir le premier comité d'orientation de l'Agence. Pour rappel, cette instance peut être consultée pour des questions liées aux orientations stratégiques de l'activité de l'établissement et travailler sur des sujets précis en format plus restreint de type en groupes-thématiques.

En parallèle, et suite à l'audit réalisée l'an dernier, il avait été acté de considérer les différents COPIL organisés par l'ARB-IG comme groupes thématiques du comité d'orientation. C'est notamment le cas pour le COPIL qui concerne l'animation de la stratégie régionale de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ou encore le COPIL de l'Observatoire Régional de la Biodiversité.

3.3. SITUATION BUDGÉTAIRE FIN 2025

Ces indications résultent des opérations de clôture budgétaire en cours de finalisation, en attente de l'approbation du compte financier unique. Elles risquent d'évoluer, normalement à la marge, pour le budget.

3.3.1. Dépenses réelles

SECTION	DEPENSES REELLES	PREVU	REALISE	TAUX
Investissement				
	Immobilisations corporelles	40 130,00 €	10 994,14 €	27,4%
	Total section investissement	40 130,00 €	10 994,14 €	27,4%
Fonctionnement				
	Charges à caractère général	727 584,00 €	455 117,28 €	62,6%
	Charges de personnels et frais assimilés	1 139 485,55 €	1 007 620,34 €	88,4%
	Opérations d'ordre	18 283,87 €	17 966,10 €	98,3%
	Autres charges de gestion courante	175 652,60 €	15 874,93 €	9,0%
	Total section fonctionnement	2 061 006,02 €	1 496 578,65 €	72,6%
TOTAL DES DEPENSES SUR L'ANNEE 2025		2 101 136,02 €	1 507 572,79 €	71,8%

Tableau 1 : Les dépenses de l'ARB-IG en 2025

Les dépenses d'investissement en 2025 ont totalisé 10 994€, soit 27,4% du prévisionnel.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1 496 578,65€, dont 1 007 620,34€ pour les charges de personnel et 455 177,28€ pour les charges à caractère général, pour un taux de réalisation par rapport au prévisionnel de 72,6%. Il semble important de préciser que cette année encore 41,5% des charges à caractère général étaient encore liées au projet LPRIG.

Le taux de dépenses globales par rapport au prévisionnel est de près de 72%. Le facteur d'explication de ces engagements inférieurs aux prévisions est principalement le non-versement de certaines recettes prévues, limitant de facto les dépenses possibles.

3.3.2. Recettes réelles

Le total des recettes de fonctionnement en 2025 est de 1 751 985,16€. Il semble important de préciser que ce chiffre intègre le solde de la dotation CBN de 112 938€ qui n'a pas encore été versé. Cependant, cette recette étant liée à 2025, comptablement, nous devons la rattacher au total. Le graphique, ci-dessous, met en évidence que, pour l'année 2025, les recettes sont constituées à 47% des dotations des membres fondateurs. Pour rappel, cela était un objectif que les recettes liées aux dotations statutaires représentent environ 50% des recettes perçues.

Concernant les fonds européens, deux versements ont été effectués en 2025 : 86 638,33€ pour le projet « dispositifs engagés pour la nature » et 211 116,60€ pour le projet « La planète revisitée des îles de Guadeloupe ». Il est à noter qu'au cours de l'année, l'instructrice des dossiers biodiversité de la direction déléguée Europe de la Région Guadeloupe est partie, ralentissant fortement la prise en charge de nos dossiers.

RECETTES 2025	MONTANT
Dotation Région	300 000,00 €
Dotation OFB	300 000,00 €
Dotation Département	200 000,00 €
Dotation DEAL	30 000,00 €
Dotation agrément CBN	263 662,00 €
Solde dotation agrément (à venir)	112 998,00 €
Solde subvention DEAL Préfiguration 2024 CBIG (50%)	37 450,00 €
Solde subvention DEAL rédaction argumentaire PNA (50%)	1 920,00 €
Patrinat – identification zones humides	8 250€
Patrinat – Guide zones humides	8 250€
Avance subvention DEAL PNA Xero et Ripisylves	20 000,00 €
Solde subvention DEAL ZNIEFF (50%)	12 800,00 €
Avance BESTLIFE ERM	53 261,20 €
Subvention DEAL LPRIG (50%)	10 000,00 €
Mécénat Fondation EDF LPRIG (50%)	10 000,00 €
Solde mécénat CITEO	9 000,00 €
Mécénat EDF renouvelables	10 000,00 €

Remontée de dépenses dossier LPRIG	211 116,60 €
Mécénat CITEO	7 000,00 €
Remontée de dépenses dossier DEN	86 638,33 €
Subvention Office de l'Eau pour la nuit de la Biodiversité	4 000,00 €
Prise en charge salaires AFD	30 996,00 €
Autres (remboursements, PAS, etc.)	3 989,86,86 €
TOTAL DES RECETTES 2025	1 751 985,16 €

Tableau 2 : Recettes de fonctionnement l'ARB-IG en 2025

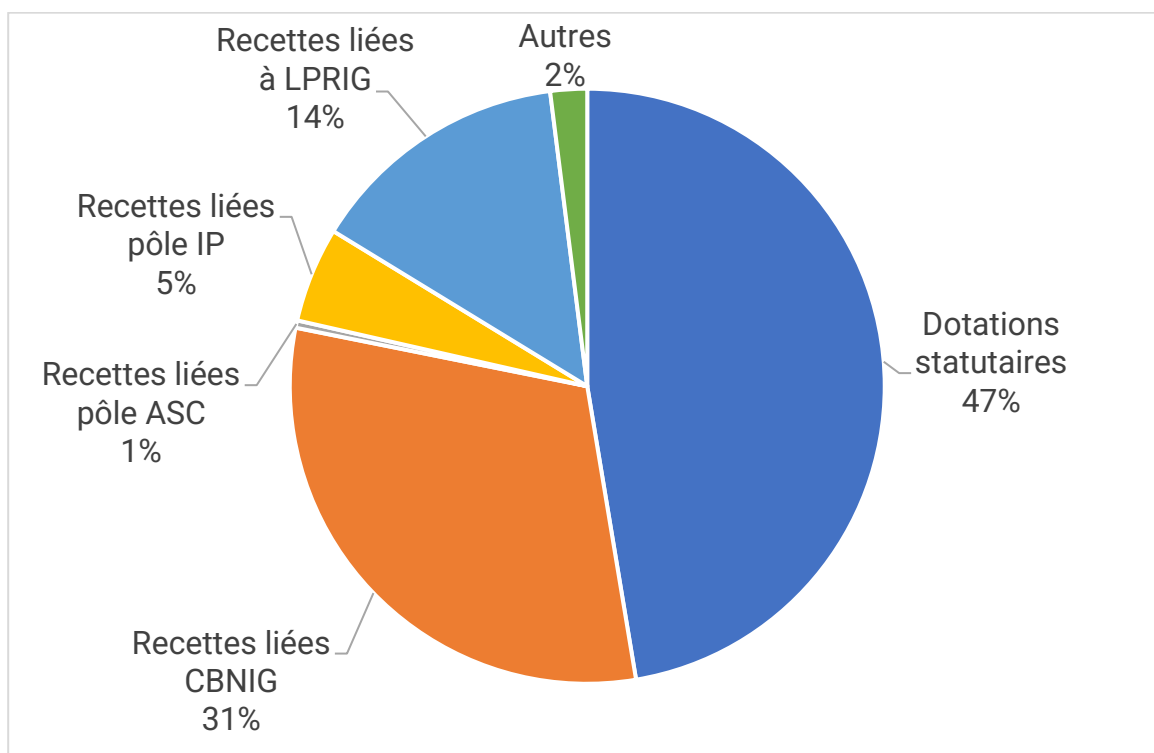


Figure 2 : Répartition des recettes de fonctionnement de l'ARB-IG en 2025

3.3.3. Résultats

Sous réserve d'ultimes corrections à la clôture budgétaire :

- En 2025, le **résultat de l'exercice en fonctionnement est de 258 356,51€**
- Le **besoin de financement de l'investissement en 2025 est nul**

Cet exercice est le premier qui ne soit pas déficitaire depuis l'exercice budgétaire 2023.

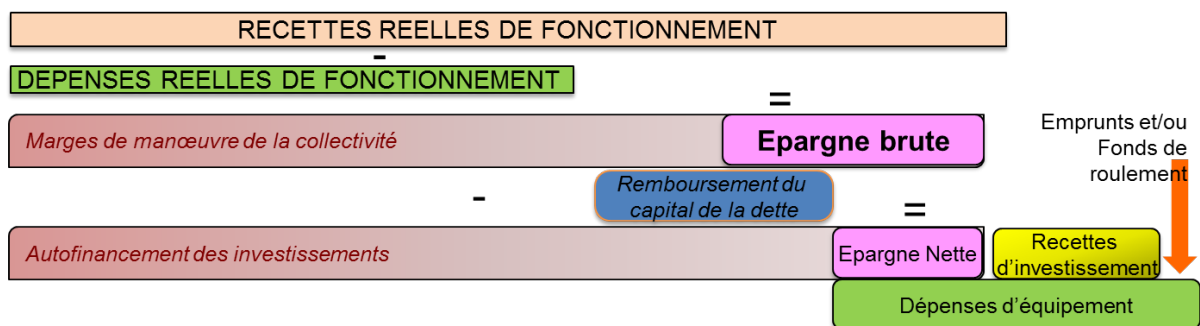


L'exécution 2025 aboutit aux agrégats et indicateurs financiers suivants :

- L'ARB-IG n'a pas levé de dette en 2025 ;
- **L'Épargne brute** de la structure (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement) est de **276 322,61€** ;
- **L'Épargne nette** de la structure (épargne brute moins le remboursement du capital de la dette) s'établit au même montant compte tenu de l'absence de dette.

En tenant compte des reports des années précédentes, l'ARB-IG dispose d'un **résultat de fonctionnement après financement de l'investissement de 407 612,58 €**. Ce résultat sera à reporter sur le budget 2025. Il est important de rappeler que ce résultat tient compte d'une recette non versée de 112 938€.

Le schéma simplifié ci-dessous présente le calcul de ces indicateurs :



Comme le schéma ci-dessus le montre bien, le résultat reporté de l'exercice précédent n'est pas pris en compte dans le calcul des niveaux d'épargne.

4| L'ACTIVITÉ PROGRAMMÉE DE L'ARB-IG EN 2026

4.1.LA CONSOLIDATION DU FONCTIONNEMENT INTERNE DE L'ARB-IG

4.1.1. Mise en place d'un secrétariat général

Le retour d'expérience de ces derniers mois, voire années, ainsi que les conclusions de l'audit organisationnel réalisé par AMNYOS/STRATORIAL, ont mis en évidence la nécessité de renforcer la coordination des fonctions support et la structuration des processus internes.

La création d'un secrétariat général vise à assurer un pilotage transversal des fonctions administratives, financières et juridiques, à sécuriser le fonctionnement de l'établissement et à accompagner son développement. L'objectif étant aussi de libérer du temps pour la directrice et d'assurer une continuité de service en cas d'absence. Cette évolution organisationnelle s'inscrit dans une démarche de consolidation de la gouvernance de l'agence.

4.1.2. Evolution du règlement d'intérieur

Lors du conseil d'administration du 10 décembre 2025, les administrateurs ont approuvé le nouveau règlement intérieur applicable aux agents de l'ARB-IG. Cette révision acte notamment le passage d'un temps de travail hebdomadaire uniforme de 35 heures à des volumes horaires différenciés et adaptés à la charge réelle de travail au sein de la structure. Elle permet également de mettre le règlement intérieur en conformité avec la réglementation relative aux 1 607 heures annuelles dans la fonction publique et de mieux reconnaître l'engagement des agents. La mise en œuvre de cette évolution devra faire l'objet d'un suivi et d'un accompagnement en 2026.

4.1.3. Déploiement des nouvelles procédures

Conformément aux préconisations formulées dans le rapport d'audit AMNYOS/STRATORIAL, de nouvelles procédures seront déployées au sein de la structure afin de renforcer la lisibilité du fonctionnement interne et de garantir un partage homogène de l'information entre l'ensemble des agents. Ce déploiement s'effectuera tout au long de l'année 2026.

4.2. LE DÉPLOIEMENT DE LA NOUVELLE STRATÉGIE PLURIANNUELLE

L'exercice 2026 correspond au déploiement de la nouvelle stratégie pluriannuelle de l'Agence. Elle s'appuie sur les missions statutaires de l'ARB-IG et déploie un plan d'actions sur 5 ans. L'une des nouveautés de ce nouveau plan est d'introduire un pôle référent pour chaque sous-action afin de fluidifier la lisibilité tant pour les agents que pour les partenaires. Ce déploiement est concomitant à la mise en place d'un outil de suivi au long cours des actions afin de permettre un reporting efficace auprès des membres du Conseil d'Administration.

5| RECETTES PRÉVISIONNELLES EN 2026

5.1. TABLEAU DES RECETTES

A ce stade, le total des recettes prévisionnelles pour 2026 s'établit à **2 250 483,01€**, comme détaillé dans le tableau ci-dessous. A nouveau, ces chiffres sont soumis à évolution.

	RECETTES	Montant	Totaux
DOTATIONS	Région	300 000,00 €	1 206 600,00 €
	OFB	300 000,00 €	
	DEAL	30 000,00 €	
	Département	200 000,00 €	
	Dotation d'agrément	376 600,00 €	
LPRIG	Solde mécénat Fondation EDF	10 000,00 €	10 000,00 €
ASC	Solde dotation coraux - DEAL	10 000,00 €	10 000,00 €
CBN	Habitats (<i>intégration à la dotation</i>)	80 000,00 €	141 903,17 €
	Convention partenariat ONF	2 500€	

	BESTLIFE PAP	10 000,00 €	
	Solde convention coopération OFB 2025	20 653,17€	
	Avance convention coopération OFB 2026	28 750,00 €	
AUTRES	Partenariats (EPCI, institutions, etc.)	80 000€	
FEDER	Remontées de dépenses CBN	202 927,35 €	801 979,84€
	Remontées de dépenses LPRIG	199 052,49 €	
	Remontées de dépenses DEN	60 000,00 €	
	Remontées de dépenses SPB	340 000,00 €	
TOTAL		2 250 483,01€	
REPORT 2025		407 612,58	

Tableau 3: Détail des recettes prévisionnelles 2026

Elles sont constituées par :

- Les dotations statutaires des membres fondateurs, complétées la dotation d'agrément national du conservatoire botanique. Elles représentent 54% du total.
- Les subventions sécurisées des différents projets de l'agence. Sur la recette « habitats », pour la réalisation de la cartographie des habitats par le CBN, il a été choisi de vous la présenter distinctement de la dotation d'agrément. En effet, cette recette supplémentaire a vocation à être pérenne, mais n'ayant pas encore de retour formel du ministère sur ce point, le choix de la prudence est fait. Elles représentent 11% du total.
- Les subventions européennes du FEDER, composées des remontées de dépenses de divers dossiers. Elles représentent 35% du total.

En parallèle de ces recettes estimées comme certaines, ou quasi-certaines, d'autres sources de financements seront étudiées.

5.2. 2026, POURSUITE DE LA STRATEGIE DE FINANCEMENT

Tel que prévu dans le rapport d'orientation budgétaire 2025, une nouvelle stratégie de financement a été lancée au dernier semestre 2025. Pour mémoire, deux angles de financements avaient été envisagés : un élargissement de la base de dotation de l'Agence, qui constitue un travail sur le temps long, et un financement sur projets, au-delà du fonds européen de développement régional (FEDER).

Un premier travail de rencontre et de négociation avec deux EPCI et plusieurs établissements publics structurants a été mené et devrait porter ses fruits pour 2026. Il s'agit d'une première étape afin d'atteindre un élargissement de nos dotations à moyen terme.

Pour le financement sur projets, nous avons cette année participé en tant que partenaire à une candidature sur le fond Horizon Europe pour lequel nous attendons un retour pour février 2026. Le travail se poursuit en ce sens sur l'année 2026, de nouvelles opportunités ayant été détectées pour 2026.

D'autre part, cette stratégie devrait s'enrichir dans le courant de l'année par une étude sur les mécanismes fiscaux qui pourrait nous permettre d'identifier d'autres sources de financement pour nos actions.

6| DÉPENSES PRÉVISIONNELLES EN 2026

6.1. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

6.1.1. Les charges à caractère général

En 2026, les charges de fonctionnement, hors ressources humaines, s'élèvent à près de 600 000€. Elles sont ventilées de la manière suivante :

Type de dépenses	Montants estimés
Dépenses administratives	265 000€
Dépenses projets	335 000€
TOTAL	600 000€

Tableau 4 : Répartition des dépenses prévisionnelles de l'ARB-IG pour 2025

6.1.2. Les Ressources humaines

En 2026, les **charges de personnel et frais assimilés représentent un montant total prévisionnel de 1 240 000 €.**

Ces projections prennent en considération la masse salariale pour les agents en poste au 1^{er} janvier 2026 en incluant les principales évolutions suivantes et prenant en considération la diversité des statuts :

- Les recrutements prévus en 2026 : chargé de mission EEE/habitats, secrétaire général(e)
- Le maintien des postes actuels,
- L'accueil de 6 stagiaires de Master II indemnisés.

Répartition des effectifs par statut

STATUT	EFFECTIF 31/12/22	EFFECTIF 31/12/23	EFFECTIF 31/12/24	EFFECTIF 31/12/25	EFFECTIF PREVU 2026
Titulaire	1	2	3	4	5
Fonctionnaire stagiaire	1	0	1	0	0
Contractuel	4	9	9	12	12
VSC		3	3	3	3
TOTAL	6	14	16	19	20

Tableau 5 : Répartition et évolution des effectifs de l'ARB-IG par statut.

En 2025, près de 80% des emplois sont occupés par des contractuels et volontaires service civique, ce qui révèle une certaine précarité des effectifs mais également le fait que les spécialités recherchées sont rares parmi les titulaires de la fonction publique.

Répartition des effectifs par catégorie (hors VSC)

CATEGORIE	EFFECTIF 31/12/22	EFFECTIF 31/12/23	EFFECTIF 31/12/24	EFFECTIF 31/12/25	EFFECTIF PREVU 2026
A	5	10	10	13	14
B	1	1	2	2	2
C			1	1	1
TOTAL	6	11	13	16	17

Tableau 6 : Répartition et évolution des effectifs de l'ARB-IG par catégorie

La grande majorité des postes (hors VSC) est occupée par des catégories A, ce qui est une particularité de l'ARB-IG dont le cœur de métier relève de l'expertise environnementale et de l'ingénierie.

6.2. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour 2026, les dépenses d'investissement prévisionnelles restent les mêmes et concernent principalement l'achat l'équipement informatique : (postes de travail, nouveaux ou en remplacement, déploiement d'un serveur et sécurisation du réseau), mais aussi du matériel de bureau et du mobilier et l'outillage technique pour la réalisation des missions du conservatoire botanique. Elles concernent aussi les logiciels et abonnements informatiques indispensables à la bonne réalisation des missions de la structure.

7| RÉSULTAT PRÉVISIONNEL DE L'EXERCICE

Compte tenu de ces grandes orientations pour 2026 les principaux indicateurs financiers sont estimés de la façon suivante :

- L'ARBIG ne prévoit pas de lever de dette en 2026 pour financer ses projets grâce aux recettes qui devraient être suffisantes pour couvrir la totalité des dépenses,
- L'épargne brute prévisionnelle de la structure (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement) s'établirait selon les hypothèses retenues à environ +350 000 € ;
- L'épargne nette prévisionnelle de la structure (épargne brute moins le remboursement du capital de la dette) s'établit au même montant que l'épargne brute compte tenu de l'absence de dette.

Toutefois, il est nécessaire de rappeler que ces orientations budgétaires sont fondées sur les versements effectifs des remboursements de dépenses de certains projets FEDER.

8| LA TRÉSORERIE

Pour l'exercice 2026, l'équilibre budgétaire a été atteint, malgré des recettes inférieures aux prévisions, notamment concernant le FEDER. Cela devrait permettre d'attendre les recettes de l'année même si un point bas devra être surveillé vers mars/avril.

9| DÉTAIL SUR LES PROGRAMMES DE L'ARB-IG EN 2026

9.1. L'ADMINISTRATIF

9.1.1. Introduction

A ce jour, les personnels administratifs de l'Agence ne sont pas constitués en un service ou pôle à part entière, ce qui devrait évoluer en cours d'année avec l'arrivée d'un secrétaire général, qui sera chef du service administratif.

Les agents administratifs de l'Agence exercent les fonctions supports nécessaires au déroulement de l'activité des pôles telles que :

- La gestion administrative ;
- Le secrétariat des instances ;
- La gestion comptable ;
- La gestion logistique ;
- La recherche et le suivi des financements ;
- L'appui à la Directrice pour la gestion budgétaire ;
- La mise en place et suivi des procédures internes.

L'année 2026 est aussi une année de mise en place des nouvelles procédures élaborées en 2025. Ne sont détaillées ci-dessous que les actions spécifiques de l'année à venir hors les opérations listées ci-dessus.

9.1.2. Mise en œuvre du programme d'actions 2026

Action n° 1 : Marché transport

Afin de mieux se conformer aux principes de l'achat public, l'Agence a lancé une réflexion sur les achats afin de mieux anticiper les besoins et de mettre en place des marchés au long cours adaptés à ceux-ci. C'est cette réflexion qui a présidé en 2025 au lancement d'un marché sur les supports de communication. La même démarche sera réalisée au cours du premier semestre pour les besoins de transports aériens et maritimes.

Action n°2 : Déploiement du plan d'action du DUERP

Dans le cadre de la mise en place des procédures internes de l'établissement, un travail important a été réalisé sur la partie ressources humaines, en atteste notamment l'adoption d'un nouveau règlement intérieur, et la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP). Ce document est assorti d'un plan d'actions pour la gestion des risques qui sera déployé tout au long de l'année. Il contient notamment un plan de formation interne concernant la sécurité des personnes, l'achat d'équipements et la mise en œuvre d'une signalétique adaptée.

Action n°3 : Pilotage et Suivi des activités

Les conclusions de l'audit organisationnel réalisé par AMNYOS/STRATORIAL, ont mis en évidence la nécessité de mettre en place un outil de pilotage de la charge et de suivi des activités. Cet outil est également une pratique nécessaire pour un suivi efficace des actions dans le cadre des projets couverts par une subvention.

L'outil a été développé fin 2025 et mis en circulation en janvier 2026. Il a été conçu pour permettre également à la Direction d'avoir une vue d'ensemble sur les actions en cours et permettra de réaliser un reporting efficace auprès des administrateurs, 2026 étant une année test pour la prise en main par les agents.

Action n°4 : Audit de sécurité informatique

Le système d'information de l'ARBIG est constitué d'équipements physiques et de dispositifs qui ne font pas pour l'heure l'objet d'une gestion globale. Le support informatique est réalisé par un prestataire externe. Afin de déterminer la meilleure organisation pour l'Agence et de détecter les points de faiblesses, un audit de sécurité sera réalisé au cours du premier semestre 2026.

Action n°5 : Culture.s et biodiversité

Objectif stratégique : 11.3

L'axe Culture.s et biodiversité est en partie pris en charge au sein du pôle administratif par la chargée de mission Ingénierie de projets et financements. Un premier travail d'élucidation de la thématique et des possibilités de financements associés a été réalisé en 2025. Pour 2026, l'ambition est d'identifier l'ensemble des parties prenantes, de se doter d'un groupe de travail et de concertation sur le sujet et de proposer une synthèse des études réalisées sur la thématique par l'ensemble des parties prenantes sur le territoire. A cette fin, un stage de M2 sera mobilisé en cours d'année. La thématique est

par ailleurs prise en charge au sein du pôle ASC, via les actions “Culture et Aires Educatives” et “Histoires de la Nature”.

9.1.3. Récapitulatif financier

Projets	Montants estimés
Mise en œuvre du DUERP	2 039 €
Etude fiscalité	5 000 €
Audit sécurité informatique	3 000,00 €
TOTAL	10 039 €

Tableau 7 : Dépenses prévisionnelles pour le pôle administratif

9.2. PÔLE INGENIERIE DE PROJETS ET ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

9.2.1. Introduction

Le Pôle ingénierie de projets et accompagnement des collectivités a pour mission de soutenir les porteurs de projets, et notamment les collectivités locales, dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de leurs projets en faveur de la biodiversité, en cohérence avec les politiques publiques locales, régionales, nationales et européennes.

Véritable interface entre les enjeux biodiversité du territoire et l’action publique locale, le pôle a pour principaux objectifs de :

- Accompagner et faciliter la montée en compétence des acteurs du territoire
- Porter ou co-porter des projets en faveur de la biodiversité
- Animer le dispositif « Territoires Engagés pour la Nature »
- Appuyer la coordination des financements biodiversité sur le territoire
- Soutenir la coopération dans la région Caraïbe

Au cours des trois dernières années, les trois premières missions ont pu être développées en priorité avec l’appui de moyens financiers conséquents et d’une ressource humaine spécifiquement dédiée. Pour 2026, l’objectif est de poursuivre en ce

sens tout en initiant des actions concrètes en matière de financement et de coopération régionale, avec l'appui des partenaires locaux.

Le pôle s'est aussi renforcé en 2025 avec une nouvelle cheffe de service et une chargée de mission à 50%.

9.2.2. Mise en œuvre du programme d'actions 2026

Action n°1 : Animation du dispositif « Territoires Engagés pour la Nature »

Objectif stratégique : 9.1

Le dispositif « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité. Il s'adresse aux communes et intercommunalités quelle que soit leur taille, qu'elles soient débutantes ou initiées en matière de biodiversité. Au sein de l'archipel de la Guadeloupe, le dispositif se décline sur une période d'action de 3 ans et est animé par le Pôle IP de l'ARB-IG. En 2023, ce sont 8 collectivités qui ont été lauréates de l'appel à candidatures 2023-2026.

Sur 2026, il s'agira de poursuivre le suivi de la mise en œuvre des plans d'actions lauréats, de les évaluer, de valoriser les actions exemplaires et de préparer le prochain appel à candidatures pour la période 2027-2030.

La programmation est la suivante :

Participation aux Rencontres nationales TEN

Il s'agira de présenter l'exemple de l'archipel de la Guadeloupe, seul territoire d'Outre-mer où le dispositif TEN est déployé et d'animer une séquence spécifiquement dédiée aux territoires ultramarins.

Suivi des plans d'actions du programme TEN 2023-2026

Comme pour les années précédentes, des échanges individualisés seront organisés avec les collectivités lauréates pour mieux appréhender les avancées de chaque projet.

Bilan du programme TEN 2023-2026

L'année 2026 est la dernière année du programme TEN 2023-2026 et donc l'occasion de faire un bilan quantitatif et qualitatif des actions portées par les collectivités lauréates. Pour cela :

- Des visites de terrain seront proposées aux membres du COPIL régional TEN le cas échéant,
- Des fiches RETEX seront produites pour évaluer l'ensemble des actions, et de courtes vidéos destinées aux réseaux sociaux seront également réalisées pour valoriser les actions exemplaires (avec l'appui du Pôle ASC).

Organisation de 2 COPIL TEN

Deux COPILs, composés des membres du comité régional TEN (Région, OFB, Département...), seront organisés au cours de l'année 2026 afin d'une part d'informer et d'échanger sur les avancées des différents projets du programme TEN 2023-2026 et d'autre part de préparer le prochain appel à candidatures.

Préparation du lancement du prochain appel à candidatures TEN 2027-2030

Avec l'aide du comité régional TEN, il est prévu d'organiser 1 réunion d'information (webinaire) et 2 ateliers techniques (en présentiel) pour aider les futurs candidats à déposer des dossiers de qualité répondant aux critères du futur appel à candidatures. Il s'agira également de produire et imprimer un flyer promotionnel TEN (50 ex.) et de rechercher de nouveaux financements pour le futur programme.

Action n°2 : Animation du Comité Régional des Aides Biodiversité

Objectifs stratégiques : 8.1 et 8.2

La Conférence de financement et de coordination des acteurs de la biodiversité, est composée des principales institutions de financement du territoire, c'est un outil territorial animé par le Pôle Ingénierie de projets de l'ARB-IG qui doit permettre d'identifier les leviers financiers présents sur l'archipel et donner de la cohérence à ces financements afin qu'aucune thématique de biodiversité ne reste orpheline et qu'un porteur de projet puisse facilement identifier le bon financement pour son projet. Le Comité Régional des Aides à la Biodiversité, de format plus restreint, est une émanation de cet outil.

L'année 2026 doit constituer une année charnière pour le comité, avec un déploiement renforcé de ses actions et des arbitrages majeurs attendus en matière de financement territorial.

La programmation est la suivante :

Organisation de 4 COPIL

Chaque COPIL devra permettre de traiter d'une problématique financière du territoire, présenter des projets d'intérêt issus du GT et faire le point sur les actualités financeurs des membres. Le 4^{ème} et dernier COPIL de l'année devra faire le bilan de l'activité du comité au cours de l'année.

Organisation de 4 GT

Les Groupes de Travail (GT) issus du comité régional des aides à la biodiversité ont pour objectifs d'accompagner via l'ingénierie de projets les porteurs de projet du

territoire (collectivités et associations principalement) en vue de mieux structurer leur projet dans le cadre d'une recherche de financement.

Action n°3 : Création et diffusion de nouveaux outils

Objectifs stratégiques : 7.1, 13.1, 8.3, 9.1

Produire et diffuser des outils opérationnels est essentiel pour permettre aux acteurs du territoire de passer de l'intention à l'action en faveur de la biodiversité. En mettant à disposition des cartographies, guides et autres ressources adaptées aux réalités locales, le Pôle Ingénierie de projets sécurise, accélère et renforce la qualité des projets, tout en favorisant leur appropriation par les collectivités et partenaires. Ces outils doivent contribuer à faire émerger des actions concrètes, cohérentes et durables, capables de répondre efficacement aux enjeux de préservation de la biodiversité du territoire.

En 2026, cet aspect des missions du Pôle fera l'objet d'une attention renforcée.

La programmation est la suivante :

Création et diffusion d'une boîte à outils biodiversité

L'année 2026 sera marquée par les élections municipales prévues en mars, susceptibles d'entraîner des renouvellements d'élus et, le cas échéant, de techniciens territoriaux. Dans ce contexte, le Pôle IP prévoit de développer ou de participer à la création des boîtes à outils biodiversité à destination des élus et des techniciens, afin d'accompagner les collectivités nouvellement installées comme celles poursuivant leur action, dans une meilleure appropriation des enjeux de biodiversité à l'échelle de leur territoire. Plusieurs productions structurantes sont envisagées, dont certaines en lien avec le réseau national des Agences régionales de la Biodiversité : plaquette « Ma commune de demain », flyer TEN 2027-2030, formations Mairie 2000, etc.

Création et diffusion d'un guide sur les outils de protection des espaces naturels

L'un des outils structurants développés par le Pôle IP en 2026 sera le guide technique « Outils de protection des espaces naturels de Guadeloupe ». Ce document visera à fournir les informations essentielles sur les différentes modalités de création, de mise en œuvre et d'application des dispositifs existants de protection des espaces naturels. Il constituera un appui opérationnel à l'actualisation de la SNAP 2025-2027, portée par la DEAL Guadeloupe à l'échelle régionale, ainsi qu'à la production de l'indicateur « Aires protégées » réalisés par l'ORBIG.

Publication et diffusion de l'outil « Démarches Biodiv'Inspirantes »

Au cours de l'année 2025, le Pôle IP a recensé et consolidé un ensemble d'informations et de données relatives à des projets biodiversité de natures diverses menés sur le territoire guadeloupéen. L'objectif est d'en réaliser une analyse qualitative afin d'évaluer leur pertinence et d'identifier les initiatives les plus inspirantes, destinées à alimenter l'outil « Démarches Biodiv'Inspirantes », une cartographie des projets biodiversité exemplaires du territoire. Cette cartographie sera prochainement mise en ligne sur le site de l'ARB-IG et fera l'objet de mises à jour régulières.

Initiation de la conception d'un guide méthodologique pour le développement de projets biodiversité

En complément du guide consacré à la protection des espaces naturels, le Pôle IP envisage la réalisation d'un guide d'accompagnement à la conception et au montage de projets en faveur de la biodiversité, à destination des porteurs de projets. À cet effet, un groupe de travail sera constitué afin de valider le contenu du document. L'objectif est que ce guide puisse sortir pour le 1^{er} trimestre 2027.

Appui à l'actualisation des catalogues financements et acteurs ARB-IG

L'ARB-IG se veut être un centre de ressources opérationnel pour l'ensemble des acteurs du territoire. Pour cela, elle a créé un [catalogue](#) permettant entre autres d'inventorier les financements et acteurs de la biodiversité en Guadeloupe. De par ses différentes actions, le Pôle IP appuiera le Pôle ASC sur la mise à jour, en transmettant les données de financement issues du comité régional des aides à la biodiversité.

Action n°4 : Gestion du projet La Planète Revisitée des Îles de Guadeloupe

Porté par l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe (ARB-IG) et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), et soutenu par une trentaine de partenaires publics et privés, le projet La Planète Revisitée des Îles de Guadeloupe (LPRIG) s'est donné pour ambition d'inventorier la petite biodiversité terrestre et marine encore méconnue des Saintes (Terre-de-Haut et Terre-de-Bas), de Marie-Galante, de la Désirade (dont Petite Terre). Entre septembre et décembre 2024, plus de 120 chercheurs locaux, nationaux et internationaux ont exploré ces territoires au fort endémisme, à la recherche d'espèces rares ou encore inconnues.

L'année 2025 a constitué une étape marquante pour le projet. En plus de recevoir de nombreuses distinctions aux échelles régionale, nationale et européenne, il a permis une première restitution intermédiaire des résultats scientifiques auprès de la population guadeloupéenne, notamment à travers des projections grand public du film de la mission. En 2026, l'objectif sera de capitaliser sur ces premiers résultats majeurs afin de poursuivre la valorisation et le partage des connaissances produites.

La programmation est la suivante :

Création et diffusion de supports LPRIG présentant les premiers résultats de la mission

Il s'agira de produire des contenus numériques largement diffusables, à destination du grand public, des scolaires et des étudiants, afin de conserver une trace pérenne et accessible des découvertes réalisées. Ces contenus auront vocation à être actualisés régulièrement, en fonction des nouveaux résultats obtenus.

Présentation nationale du projet et des premiers résultats LPRIG

À la demande de certains partenaires, il a été décidé d'organiser une restitution à l'échelle nationale du projet au cours de l'année 2026. Un déplacement de l'ARB-IG à Paris est prévu en ce sens.

Action n°5 : Former et sensibiliser les acteurs

Objectifs stratégiques : 7.3, 8.2 & 10.2

Si le Pôle a d'ores et déjà conduit quelques actions ponctuelles en matière de formation, notamment en lien avec la gestion de dossiers de financement européen, celles-ci demeurent marginales au regard de l'ensemble des actions menées à ce jour. Or, former les acteurs engagés dans la préservation de la biodiversité est essentiel pour renforcer les compétences, harmoniser les pratiques et surtout garantir l'efficacité des actions menées sur le terrain. Les formations proposées doivent également permettre de mieux appréhender les différents enjeux écologiques associés à la protection de notre biodiversité, d'anticiper les impacts des projets et de déployer des solutions adaptées, durables et fondées sur des connaissances partagées.

À ce titre, l'année 2026 marquera une étape décisive dans le développement des actions de formation à destination des acteurs guadeloupéens et caribéens, permettant ainsi de renforcer l'implication de l'ARB-IG dans les actions de coopération régionale, en lien avec les acteurs déjà engagés.

La programmation est la suivante :

Recensement des acteurs et besoins en formation

L'ARB-IG a pour mission de soutenir les acteurs du territoire guadeloupéen et de la Caraïbe dans le domaine de la formation, en vue de co-construire un programme adapté à leurs besoins. Pour ce faire, elle procédera à un recensement des acteurs guadeloupéens et caribéens impliqués dans la biodiversité et les consultera via un formulaire portant sur leurs enjeux et besoins en formation.

Inventaire des formations biodiversité et financements disponibles

Réaliser un inventaire des formations et des financements existants doit permettre d'identifier les ressources disponibles, d'éviter les doublons et de repérer les besoins en formation non couverts à date. Cette étape est essentielle pour construire avec les acteurs du territoire un programme de formation global, cohérent et adapté, capable de renforcer efficacement les compétences des acteurs engagés pour la biodiversité, et notamment les collectivités.

Déploiement de formations dédiées à la biodiversité

En partenariat avec l'OFB, l'ARB-IG s'est engagée à mettre en œuvre jusqu'à 4 formations « biodiversité et ingénierie de projet » au cours de l'année 2026, à destination des collectivités guadeloupéenne :

- Formation 1 : Financements et plan de financement d'un projet
- Formation 2 : Restauration (partie 1) – phase de conception
- Formation 3 : Restauration (partie 2) – phase de mise en œuvre et outils
- Formation 4 : généralités biodiversité (en lien avec le CNFPT)

En outre, un appui à la diffusion et mise en œuvre de modules de formation Mairie 2000 destinées spécifiquement aux élus est aussi envisagée.

Action n°6 : Appui à la mise en œuvre des politiques publiques et de la réglementation

Objectifs stratégiques : 3.4, 8.2, 9.1 & 9.3

Accompagner les acteurs de la biodiversité, et en particulier les collectivités, est essentiel pour assurer la mise en œuvre effective des politiques publiques et de la réglementation en vigueur. Cet accompagnement doit permettre de transformer les exigences légales en actions concrètes, de renforcer les compétences locales et d'optimiser l'impact des initiatives en faveur de la biodiversité sur le territoire.

Depuis sa création, l'ARB-IG a assuré cet accompagnement de manière réactive et systématique, en réponse aux demandes des collectivités et partenaires. Pour 2026, l'objectif est de poursuivre ce soutien tout en ciblant les collectivités encore peu ou pas mobilisées sur le territoire.

La programmation est la suivante :

Rencontres avec des collectivités non rencontrées à date

Aujourd'hui, si l'ARB-IG collabore déjà, de près ou de loin, avec une dizaine de collectivités guadeloupéennes sur leurs projets biodiversité, certaines collectivités restent sans réponse depuis la première prise de contact initiée en fin d'année 2022. L'objectif pour 2026 est donc d'aller à la rencontre de trois de ces collectivités afin de leur présenter en détail l'Agence et ses missions.

Accompagnement des partenaires dans la gestion de leurs appels à projets financement ou de reconnaissance

Au travers de son Pôle IP notamment, l'ARB-IG accompagne ses partenaires (OFB, Région Guadeloupe...) dans la gestion de leurs appels à projets respectifs : Bestlife2030, Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), Capitale de la biodiversité, Un écoprojet pour ma Guadeloupe, etc.

Accompagnement des collectivités dans l'élaboration et le suivi de leurs documents de planification territoriale

Depuis 2025, le Pôle IP accompagne les collectivités dans l'élaboration de leurs documents de planification (SRB, SCOT, PCAET, PLUi, etc.). Cet accompagnement se traduit notamment par la participation à des COPIL, COTECH et autres réunions associées, ainsi que par la relecture et l'analyse des documents produits.

Suivi des conventions de financement EPCI

Dans le cadre de sa politique de financement, l'ARB-IG a souhaité établir des partenariats durables avec plusieurs EPCI du territoire, matérialisés par des conventions financières couvrant au minimum l'année 2026. Dans ce contexte, le Pôle IP a été identifié pour assurer le suivi technique des actions prévues dans chaque convention et pour coordonner les liens avec les autres Pôles de l'Agence (organisation de réunions et COPILs, etc.).

Action n°7 : Autres actions

Objectif stratégique : 9.1

Au-delà des actions principales exposées précédemment, le Pôle aura également en charge diverses autres missions détaillées ci-après.

La programmation est la suivante :

Nuit de la biodiversité

Organisée par l'ARB-IG en collaboration avec ses principaux partenaires (OFB, DEAL, Office de l'Eau, Région, Département...), la Nuit de la Biodiversité est une soirée de gala réunissant les acteurs du territoire engagés pour la préservation de la biodiversité. Elle constitue une occasion de mettre en lumière des actions exemplaires, les porteurs de projets et les dispositifs contribuant à la préservation de la biodiversité locale. Ce moment d'échanges favorise également le renforcement des liens entre les partenaires. Pour l'année 2026, il est prévu d'organiser la 3^{ème} édition de cette soirée.

Organisation d'un Biodiv'Tour collectivités

Pour la troisième année consécutive, l'ARB-IG organisera en 2026 un Biodiv'Tour collectivités, offrant aux collectivités l'opportunité de visiter gratuitement des sites d'intérêt pour la préservation de la biodiversité. Ces visites sont animées par les porteurs de projets eux-mêmes (collectivités, établissements publics, associations ou acteurs socio-professionnels) afin de permettre la découverte d'initiatives concrètes sur le terrain et de favoriser la mise en réseau des acteurs engagés pour la biodiversité.

Appui aux autres Pôles en interne

Comme depuis sa création, le Pôle IP appuiera ponctuellement les autres Pôle de l'Agence en matière d'ingénierie de projet et de communication notamment.

9.2.3. Récapitulatif financier

Projets	Montants estimés
Impression flyers TEN	150,00 €
Organisation d'un Biodiv'Tour Collectivités	150,00 €
Nuit de la biodiversité 2026	3 000,00 €
Mise en ligne de la cartographie des projets biodiversité « Démarches Biodiv'Inspirantes »	4 992,00 €
Mise en page et impression du guide « Outils de protection des espaces naturels »	3 500,00 €
Impression du kit élu et technicien « Agir pour la biodiversité »	3 000,00 €
TOTAL	14 292,00 €

Tableau 8 : Dépenses prévisionnelles du pôle ingénierie de projets

9.3. PÔLE OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA BIODIVERSITÉ

9.3.1. Introduction

L'observatoire régional de la biodiversité a 4 missions :

- La diffusion de la connaissance
- La collecte et la valorisation de la connaissance
- L'évaluation des politiques publiques
- La coordination de la connaissance

Les deux premières missions ont été développées en priorité depuis la création de l'observatoire. Cette année, c'est la mission de coordination de l'acquisition de la connaissance qui va être mise en place. La mission d'évaluation des politiques publiques, se fera au travers d'indicateur portant sur le sujet.

9.3.2. Mise en œuvre du programme d'actions 2026

Action n°1 : Diffusion de la connaissance

Objectifs stratégiques : 3.2, 12.1 & 15.4

L'année 2025 a été marquée par la production de 5 indicateurs (état de l'occupation du sol, état des mammifères marins, réponse : aires protégées, réponse : ZNIEFF, réponse de la société civile) et de 2 panoramas (faune terrestre et aquatique et faune marine) accompagnés d'une fiche « espèces éteintes ». Ces indicateurs et panoramas seront largement diffusés aux acteurs du territoire (collectivités, services de l'Etat, institutions, gestionnaires d'espaces, associations de protection de l'environnement).

Pour cette diffusion, le plan d'actions est le suivant :

Traduction

Pour une meilleure appropriation des productions, il est prévu de traduire certaines d'entre elles en créole et en anglais. Cette démarche permettra aussi la diffusion des indicateurs et des panoramas à l'échelle caribéenne et/ou internationale lors de séminaires, par exemple.

Impression

La priorité du début d'année 2026 est la publication de ces productions en format numérique, et en format papier pour les besoins d'action de sensibilisation de l'agence.

Promotion sur les réseaux sociaux

Dans le but de promouvoir la publication des productions, une campagne de communication sera réalisée sur les réseaux sociaux de l'ARB-IG.

Alimentation du centre de ressources documentaires

Il y avait une forte demande des membres-fondateurs et des administrateurs de l'agence pour que les publications en lien avec la biodiversité soient centralisées par l'ARB-IG. Un centre de ressources documentaires a donc été créé sur le site internet. Ce centre documentaire est alimenté, entre autres, par l'observatoire grâce au travail fourni par les nombreux experts réunis dans les différents comités et par de la bibliographie grise (rapports de recherche, thèses, synopsis de conférences, etc.). Ce travail sera également fait par le Conservatoire national botanique sur son périmètre de connaissances. L'ensemble des documents est centralisé pour être mis en ligne régulièrement sur le site internet de l'agence par le pôle ASC. Le renfort d'un agent en partie dédié à l'alimentation du site internet va permettre d'amplifier ce travail.

Action n°2 : Formation des acteurs

Objectif stratégique : 10.2

L'ARB-IG a vocation à former les acteurs du territoire, c'est dans ce cadre que l'ORB-IG proposera un certain nombre d'actions de partage et de diffusion de la connaissance.

Formation biostatistique

L'ORB-IG se propose de renouveler la formation de biostatistique réalisée en 2025, de montrer comment les données doivent être acquises pour être exploitables aux partenaires qui n'ont pas pu suivre la 1^{ère} formation.

Action n°3 : Collecte et valorisation des données existantes

Objectifs stratégiques : 3.5 & 7.1

La feuille de route 2026 a été validée en comité de pilotage de l'observatoire du 12 décembre 2025 ce qui permet de commencer les productions dès le premier trimestre 2026.

La programmation est la suivante :

Production des indicateurs et des panoramas

Ce sont 5 indicateurs qui sont programmés pour l'année 2026 et 1 panorama sur la flore. Certains de ces indicateurs seront co-réalisés avec d'autres institutions telles que l'Office de l'Eau et son observatoire.

Une expertise via prestation et l'achat d'ouvrage bibliographique seront nécessaires pour la réalisation de ces productions.

Mise en forme des productions

Comme ce fut le cas pour les indicateurs précédents, une prestation graphique sera nécessaire pour la mise en forme de certains indicateurs 2026. Aussi, afin d'illustrer au mieux les productions, il sera nécessaire de faire de l'achat de photos.

Animation de la gouvernance de l'observatoire

Lors de la création de l'observatoire, une gouvernance a été mise en place pour accompagner l'équipe de l'observatoire dans la production des indicateurs et impliquer l'ensemble des partenaires du territoire dans les travaux. Trois comités ont été créés pour aider l'observatoire à différents niveaux :

- Le comité de pilotage, qui se réunit 1 fois pour valider les productions et la feuille de route de l'année suivante,
- Le comité technique et scientifique, pour faire le bilan de l'année et proposer le programme d'action de l'année suivante,
- Les groupes de travail qui sont constitués en fonction des sujets et qui se réunissent 2 fois par an.

Cette comitologie va donc se poursuivre tout au long de l'année 2026.

Action n°4 : Contribution à l'élaboration des politiques publiques

Objectif stratégique : 3.4

L'observatoire a pour mission l'évaluation des politiques publiques. Bien que cette mission ne puisse pas encore être pleinement déployée, l'observatoire participe activement à l'élaboration ou au suivi de ces dernières.

Comitologie divers PNA, ABC, SRB, ...

L'observatoire en tant que référent de la donnée sur le territoire participe à de nombreuses instances (COPIL, COTECH, etc.) sur les plans nationaux d'actions ou encore dans le cadre de la réalisation d'atlas de biodiversité communale. Sa participation permet de s'assurer que les enjeux liés à la biodiversité soient bien pris en compte.

Mémento eau et biodiversité

L'Observatoire est également co-pilote au côté l'office de l'eau d'un groupe de travail dédié à l'adaptation locale des mémentos produits par l'OFB. Il s'agit d'un document synthétique regroupant les chiffres clés eau et biodiversité de chaque région et

département à destination des élus et décideurs politiques. Cette animation se fait en deux temps : localement en animant un groupe de travail pour recenser les besoins du territoire et nationalement en remontant les besoins identifiés.

Action n°5 : Acquisition de la connaissance

Objectifs stratégiques : 1.1 & 1.2

L'observatoire a pour mission la coordination de l'acquisition de la connaissance. Cela se décline en plusieurs actions pour 2026 :

Mise à jour de la banque de données « Suivi Naturaliste Protocolé » (SNP) et collecte données « inventaire »

Il s'agit de la mise à jour de la banque de données des SNP, ainsi que la création d'une banque de données des inventaires naturalistes de territoire (1^e semestre 2026). Ce travail n'a pas vocation à récupérer la donnée produite par ces programmes, mais s'intéresse à toutes les informations liées à la gestion, méthodologie et mise à œuvre technique.

Analyse des données (identification des lacunes) et présentation aux acteurs locaux (comité d'orientation et comité technique et scientifique)

L'analyse des données de suivis naturalistes protocolés servira de base de discussion pour l'élaboration du programme d'action 2027/2029 qui sera menée au second semestre 2026. En effet, les indicateurs seront proposés pour les groupes d'espèces et les habitats pour lesquels il y a assez de données produites. L'analyse de l'ensemble des données SNP et inventaire permettra de mettre en évidence les lacunes en matière de connaissance et servira de base de travail au comité d'orientation (2^e semestre 2026) pour coordonner l'acquisition de la connaissance.

Développement de la boîte à outil biodiversité (BOB)

L'ensemble des acteurs du territoire ont besoin de connaître les données (espèces, espaces, habitats, trames, pressions...) liées à la biodiversité pour mener à bien leurs projets (restauration, ABC, aménagement...). Un outil créé par l'unité Patrinat : boîte à outil biodiversité (BOB) répond à ce besoin, car il permet d'avoir regroupé sur une même interface l'ensemble des données faune, espaces, habitats... pour une zone délimitée de son choix avec une ou deux zones tampons. Cet outil est en cours de développement en hexagone. L'observatoire va participer à son adaptation pour l'archipel de Guadeloupe.

Action n°6 : Mise en réseau :

En tant qu'observatoire, l'ORB est inclus dans de nombreux réseaux à l'échelle locale et nationale auxquels il participe activement. De plus, l'observatoire peut participer à des séminaires ou colloques scientifiques pour partager ses travaux.

Réseau des Observatoires régionaux de la biodiversité

L'observatoire national de la biodiversité (ONB) rassemble tous les observatoires de biodiversité du territoire français dans un réseau qui se réunit deux fois par an pour partager leurs actualités, faire remonter les besoins et retours d'expériences et discuter de thématiques communes. L'ORB-IG a donc été intégré à ce réseau. De plus, les premières publications des productions ont permis à l'ORB-IG d'être référencé officiellement comme un observatoire fonctionnel opérationnel et ainsi d'intégrer la carte nationale des observatoires français de biodiversité.

Réseau des Observatoires de Guadeloupe (ROG)

L'archipel de la Guadeloupe porte de nombreux observatoires sur des thématiques diverses (santé, climat, énergie, économie...). Ce réseau se réunit deux fois par an pour discuter des actualités et retours d'expériences des observatoires-membres. Une newsletter semestrielle commune est rédigée par l'ensemble des responsables pour promouvoir leur structure. De plus, deux ateliers thématiques par an sont organisés pour faire monter en compétences les agents de ces structures sur des thématiques techniques communes : cartographie, réseaux sociaux, vulgarisation...

Séminaires scientifiques

La communauté scientifique se réunit lors de séminaires pour partager leurs travaux. Les productions de l'ORB-IG sont des publications scientifiques à part entière avec une portée de sensibilisation (format vulgarisé) qui peuvent être présentées lors de congrès thématiques. De plus, les congrès sont des lieux propices pour la découverte de nouvelles données et la rencontre des experts. L'observatoire pourra être amené à présenter ses publications en fonction des opportunités de séminaires en 2026.

9.3.3. Récapitulatif financier

Projets	Montants estimés
Prestations techniques/expertises	5 000,00 €
Impressions	450,00 €
Traduction créole	1 500,00 €
Achat photos	500,00 €
Achat livre	500,00 €
Graphisme	1 120,00 €
Formation biostatistique pour l'externe	2 700,00 €
TOTAL	11 770,00 €

Tableau 9 : Dépenses prévisionnelles du pôle observatoire régional de la biodiversité

9.4. PÔLE CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL

9.4.1. Introduction

Répondant à ses missions réglementaires, le pôle Conservatoire Botanique National (CBN) va continuer en 2026 la mise en œuvre des projets et collaborations initiés en 2024 et 2025. A la faveur de la consolidation des équipes et des dossiers achevés en 2025, il débutera aussi de nouveaux projets de moyenne durée (3 ans) définis en 2025 portant sur la connaissance, la conservation et la restauration, en parallèle des activités d'appui aux politiques publiques et de sensibilisation.

9.4.2. Mise en œuvre du programme d'action 2026

Action n°1 : Gestion des activités

Objectifs stratégiques : 1.1 & 1.2

Conseil scientifique

Le conseil scientifique dont doit se doter le CBN sera constitué au premier semestre et réuni pour la première fois au dernier trimestre 2026.

Congrès et déplacements

Le CBN prévoit 3 déplacements en 2026, répartis sur son équipe :

- Conseil annuel des Conservatoires botaniques nationaux (juin),
- 1^{ère} participation au congrès *Building Botanical Bridges* du réseau international *Caribbean and Central American Botanic Gardens Network* qui vise à mettre en lien structures dédiés à la conservation et à la connaissance en botanique. Le CBN y présentera un de ses projets et continuera les échanges déjà entamés avec les membres du réseau pour développer des projets où la coopération est indispensable aux objectifs de conservation.
- Échanges techniques avec le CBN de Martinique pour le projet de PNA Forêts néphéléphiles et le projet Typologie des habitats

Action n°2 : Acquisition de la connaissance

Objectifs stratégiques : 2.1, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2 & 3.3

Guide de reconnaissance des espèces délimitant les zones humides

Le CBN contribuera à la phase finale du guide de reconnaissance des espèces délimitant les zones humides des outremer, pour faciliter l'application des textes de lois les concernant.

Il collabore pour cela notamment avec le CBN de Martinique pour finaliser la rédaction, la relecture, les tests du guide et élaborer la formation associée.

Le projet est sous la direction de Patrinat et financé par le contrat de coopération OFB/ Conservatoires botaniques nationaux.

Cartographie prédictive des milieux humides

Le CBN contribuera à la finalisation de l'étude de pré-cartographie des milieux humides des Outremer : les dernières analyses de validation de la modélisation doivent être faites à partir des jeux de données précédemment compilés et traités par le CBN afin de mieux prédire l'existence des milieux humides sur le territoire.

Le projet est sous la direction de Patrinat, se conclura en 2026 et financé par le contrat de coopération OFB/ Conservatoires botaniques nationaux.

Inventaire de suivi (placettes FHM et autres, hors Bestlife)

Le CBN assurera l'identification botanique des arbres dans le cadre des campagnes annuelles d'inventaire des placettes permanentes de Forêts Humides Montagnardes, en partenariat avec l'ONF et le PNG. Ce programme permanent permet de comprendre la dynamique forestière de la principale formation forestière de l'archipel.

Inventaires généraux (ZNIEFF, ATLAS, ...)

Le CBN continuera son programme permanent d'inventaire pour l'acquisition fondamentale de données sur l'ensemble du territoire, à raison de 30 mailles de 1x1 km inventoriées/an, en priorisant les zones préservées (notamment ZNIEFF, ENS), selon le protocole d'atlas de flore partagé entre les CBN.

Il doit aussi élaborer la programmation à long terme d'inventaire continu pour consolider la pertinence de ce programme permanent.

Inventaires Lichens

Les lichens comptent possiblement 1200 espèces en Guadeloupe mais seule la moitié est actuellement connue, sans index associé. Le CBN montera une mission d'inventaire des lichens de Guadeloupe, réalisée par une équipe d'experts constituée par le CBN. L'objectif est d'élaborer la première checklist avec cartographie associée de l'archipel sur la base de collectes avec identification en laboratoire (dont ADN) et de constituer la première collection lichénologique de Guadeloupe. Les inventaires se déroulent en avril et l'étude se déroulera sur 1 an.

Projet Forêts Familiales

Sous réserve d'acceptation du projet, le CBN participera au Projet FEADER porté par le CIRAD 'Forêts familiales' (Caractérisation, aménagement durable et valorisation des produits de la forêt privée en Guadeloupe.) : il assurera l'inventaire et le diagnostic de la flore patrimoniale des parcelles retenues par le projet.

Déploiement du programme pluriannuel HABITATS

La Guadeloupe ne dispose pas actuellement d'une typologie des habitats, ni d'une cartographie associée, qui sont des outils de connaissance et de gestion, supports des politiques d'aménagement ou de restauration de la nature.

Le CBN lance donc un programme sur trois ans pour produire une typologie cartographiée, en lien avec le programme national CARHAB.

Mise à jour continue des référentiels taxonomiques

Le CBN continue son activité de mise à jour des référentiels taxonomiques nationaux (TAXREF) et régional (IFIG). L'année 2026 sera notamment consacrée à la publication des travaux effectués en 2025, étape indispensable à l'évolution des référentiels nationaux.

L'action est en partie financée par le contrat de coopération OFB/Conservatoires botaniques nationaux.

Contribution à la gestion des collections INRAE

Le CBN, en partenariat conventionné avec INRAE, participe à la gestion, à la valorisation et à l'enrichissement des collections naturelles gérées par INRAE. Il co-élabore les processus de gestion, et analyse en continu les collections améliorer leur gestion et leur

complétude. L'année 2026 devrait notamment être marquée par les premières intégrations massives de collectes CBN, la création de nouvelles collections (fonge/lichens) et au soutien à la mise en place des bases de données associées.

A noter qu'à l'ensemble de ces activités s'ajoutent la continuation de différentes activités de fonds débutées au cours des années précédentes, notamment la révision taxonomique de certaines cactées, des anthuriums, dans la suite des travaux déjà publiés en 2025 (ex : Genre Galactia).

Action n°3 : Gestion et diffusion de la connaissance

Objectifs stratégiques : 2.3 & 3.1

Pôle thématique Flore

Le CBN continuera son travail de compilation et de centralisation des données au service du SINP de Guadeloupe. Le CBN a actuellement déployé son premier index stabilisé et versionné IFIG v.0 (Index de la Flore des Îles de Guadeloupe) et a pour objectif de rendre disponible aux acteurs locaux la version 1.0 de cet index, sous réserve de parfaite compatibilité avec TaxRef.

Le CBN compile aussi désormais la base de l'ensemble des observations de flore, désormais nommée Karuflorea, qui doit alimenter annuellement le SINP Karunati.

L'action est en partie financée par le contrat de coopération OFB/Conservatoires botaniques nationaux.

Construction l'outil métier interne

Le CBN développe en continu son système d'information. Le système doit évoluer pour intégrer les nouvelles applications métiers liés aux activités de production végétale. Le CBN évaluera aussi en 2026 l'éventuelle migration vers le système mutualisé des CBN « Lobelia ».

Action n°4 : Conservation & Restauration

Objectifs stratégiques : 5.1, 4.1, 5.1, 5.2 & 9.1

Conservation :

Renforcement des populations d'espèces rares et menacées

Depuis 2024, le CBN porte un projet financé par le fonds Bestlife2030 pour améliorer l'état de certaines populations végétales rares et menacées. Suite aux premières opérations de caractérisation et de suivi des populations, les opérations de collecte et de culture ex situ préalables aux opérations de renforcement doivent démarrer en 2026.

Préfiguration des PNA ripisylves et forêts de nuage

En décembre 2025, dans le cadre d'une convention de subvention confiée par la DEAL, le CBN débutera la rédaction d'un Plan National d'Actions (PNA) en faveur la flore des nuages et la préfiguration d'un PNA en faveur des ripisylves.

Restauration :

LAPWENT LOKAL « la pépinière des caraïbes »

Depuis 2024, le CBN co-porte avec la mairie de Pointe-à-Pitre le projet *LAPWENT LOKAL « la pépinière des caraïbes »* pour la création d'une pépinière de production de végétation native à destination des espaces verts et pour la restauration végétale sur le site pédagogique de Darbourssier. Les premières productions et plantations doivent intervenir, avec l'appui du CBN en 2026. Ce projet est financé par le fonds européen Bestlife2030.

Lycée agricole « Implantation d'un système bocager et place d'infrastructures agroécologiques » (sous-condition)

Le lycée agricole et le CBN ont déposé en coportage un projet démonstratif et pédagogique de restauration de continuités écologiques à partir de haies d'espèces natives. Sous réserve d'acceptation de ce projet de 3 ans par le fonds Bestlife2030, le CBN aura en charge la mise en place d'un module pédagogique, les inventaires préliminaires et la définition des cortèges et plans de restauration.

Commune de Morne-à-l'Eau « A la reconquête de la biodiversité en milieu urbain : le secteur de Richeval » (sous condition)

La commune de Morne-à-l'Eau et le CBN ont déposé en coportage un projet de restauration d'une parcelle dégradée dans un secteur permettant de consolider la continuité du canal des Rotours. Sous réserve d'acceptation de ce projet de 3 ans par le fonds Bestlife2030, le CBN aura en charge la définition des cortèges et plans de restauration.

Déploiement de Végétal Local et des outils de restauration

Afin d'accompagner la filière naissante de restauration sur le territoire et le déploiement de la marque Végétal Local, le CBN mettra en place à partir de 2026 des outils de structuration de cette filière (formations et outils de sélection de cortèges d'espèces).

Production ex situ

Le CBN, désormais équipé d'une ombrière et serre de production basée à INRAE, débutera en 2026 ses activités de culture ex-situ liées à l'ensemble des projets de conservation et de restauration. L'objectif est de fournir, de maîtriser et de documenter la production d'espèces sauvages menacées et d'espèces utiles à la restauration

écologique. L'action est partiellement financée par les deux projets Bestlife 2030 en cours.

Action n°5 : Appui aux politiques publiques

Objectifs stratégiques : 2.4, 3.4, 4.4 & 10.2

Le CBN continuera en 2026 ses activités permanentes de soutien aux politiques publiques en fonction des besoins exprimés par les acteurs du territoire, au fil de l'année. Plusieurs actions sont déjà programmées :

Formation aux acteurs de la restauration

Le CBN, en collaboration avec le pôle IP participera au déploiement de formations dédiées à la biodiversité (voir action 5.3 de ce pôle), en particulier les séquences 2 et 3 dédiées aux montages de projets (partie 1 – phase de conception ; partie 2 – phase de mise en œuvre et outils).

Mise à jour de la liste hiérarchisée des EEE

Le CBN va débiter la mise en place de la mise à jour continue de la liste EEE, en concertation avec le réseau local d'experts, suivant la méthodologie de Lavergne. L'objectif est de fournir à l'ensemble des acteurs un outil de veille qui permet de prioriser ensuite les actions sur la flore exotique envahissante.

L'action est en partie financée par le contrat de coopération OFB/Conservatoires botaniques nationaux.

Action n°6 : Mobilisation, communication et sensibilisation

Objectifs stratégiques : 10.1, 10.2 & 12.2

Communication

Panorama Flore

Le CBN collaborera avec le pôle ORB à la conception et l'élaboration du panorama Flore, suivant la programmation établie par ce pôle.

Publications scientifiques

Le CBN doit publier dans une revue scientifique une mise à jour de l'index de la flore de Guadeloupe afin de capitaliser les avancées de la connaissance réalisées depuis sa création. D'autres articles devraient aussi paraître en 2026 sur les différentes études auxquelles collaborent actuellement le CBN, notamment en taxonomie pure (cactus, anthurium, voir plus haut).

Calendrier évènementiel

Le CBN accompagnera le calendrier évènementiel porté prioritairement par l'ARB-IG. Le CBN assurera aussi sa participation à l'évènement national du réseau des conservatoires nationaux : la *Belle saison des CBN* qui se déroulera sur le mois de mai et juin (animations et exposition prévues). Enfin, le CBN continue son investissement au sein de l'aire terrestre éducative du Lycée Agricole.

9.4.3. Récapitulatif financier

Projets	Montants estimés
Adaptateur acquisition numérique	5 000,00 €
Chambre régulée, matériel serre	4 000,00 €
Consommables	250,00 €
Prestation analyse diversité génétique + communication + enclos	35 000,00 €
Actions de sensibilisation	500,00 €
Traductions	1 500,00 €
Déplacement CBNMQ	5 000,00 €
Déplacement CGBN	2 500,00 €
Mission Lichen	9 950,00 €
Belle saison des CBN	2 000,00 €
TOTAL	65 700,00 €

Tableau 10 : Dépenses prévisionnelles du pôle conservatoire botanique national

9.5. PÔLE ANIMATION, SENSIBILISATION & COMMUNICATION

9.5.1. Introduction

Le plan d'action du pôle ASC est orienté en faveur de la réalisation d'actions sur deux thématiques stratégiques pour l'Agence : l'accompagnement des entreprises vers une meilleure prise en compte de la biodiversité et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

En parallèle, le volet sensibilisation et le soutien au secteur associatif seront assurés par la concrétisation d'un projet d'envergure, porté en collaboration avec la Région Guadeloupe : le Pass Biodiversité.

Enfin, concernant la communication, l'arrivée d'une nouvelle chargée de mission doit permettre de définir la stratégie que va suivre l'Agence sur les prochaines années ainsi que les projets qui y seront liés.

9.5.2. Mise en œuvre du programme d'actions 2026

Action n°1 : Sensibilisation du grand public aux enjeux de la biodiversité

Objectifs stratégiques : 7.1, 9.3, 12.1 & 12.2,

Réalisation du rapport d'activité 2025

Ce poste de dépense correspond à la mise en page graphique et à l'impression du rapport d'activité 2025, document essentiel pour retracer les actions et réalisations de l'agence.

Réalisation d'émissions sur la biodiversité et les acteurs locaux sur Canal 10

2 émissions mensuelles sur la biodiversité dont une animée par l'Agence et une pour laquelle nous fournirons le contenu et qui sera dédiée à la valorisation des acteurs et des actions en faveur de l'environnement du territoire.

Divers outils de communication

Ce poste de dépense comprend les actions de communication ponctuelles et non prévues dans le cadre des projets de l'agence : organisation de conférences de presse, impression de documents...

Journées de sensibilisation « histoires de la nature »

Organisation de 2 après midi (Basse Terre / Grande Terre) et d'un parcours tout public de 6 ateliers de 20 minutes en milieu naturel qui allieront contes, sensibilisation, jeux traditionnels et culture guadeloupéenne) lors des vacances de la Toussaint.

Action n°2 : Sensibilisation des scolaires aux enjeux de la biodiversité

Objectifs stratégiques : 10.2, 11.2, 11.3 & 12.2

Découverte de la réserve de Petite Terre

Comme depuis 2024, l'objectif pour 2026 est d'emmener plusieurs classes découvrir la réserve naturelle de Petite Terre. Cette découverte sera couplée à des interventions en classe afin de préparer les élèves à ces sorties pédagogiques de terrain et de revenir en classe suite à leur sortie afin de capitaliser sur les acquis.

Journées de formation des enseignants des aires éducatives

Afin de permettre des échanges entre les enseignants et les référents porteurs d'aires éducatives, des journées seront proposées en partenariat avec le Groupe Régional des Aires Educatives. Ces journées seront organisées sur les sites des AE et permettront d'aborder les problématiques rencontrées par les équipes de terrain.

Journée des aires éducatives

Pour la deuxième année consécutive et afin de valoriser les aires éducatives nouvellement labellisées en 2025, une cérémonie de remise des drapeaux sera organisée pour les élèves des différentes classes. Une projection ainsi que des animations seront proposées lors de cet après-midi récréative et ludique.

Culture et biodiversité dans les aires éducatives

Fort du succès de ce projet initié en 2024, l'agence envisage de proposer aux aires éducatives volontaires de travailler à nouveau de concert avec un acteur culturel afin de construire un projet alliant biodiversité et culture.

Action n°3 : Accompagnement des entreprises sur les enjeux de la biodiversité

Objectif stratégique : 9.2

Accompagnement collectif des entreprises

Organisation de trois ateliers collectifs pour accompagner les entreprises dans la rédaction de leur plan d'action en vue de l'obtention de la reconnaissance EEN.

Soirée de lancement du dispositif EEN

Organisation d'une soirée de lancement du dispositif EEN Guadeloupe en juin.

Achat d'espace média pour la soirée de lancement

Achat d'espace média dans un magazine type Karumag afin de communiquer sur la soirée dans lancement.

Biodiv'Tour Entreprises

Suite au succès de l'édition 2025, il est prévu d'organiser une visite inspirante à destination des entreprises. L'idée étant de favoriser l'échange et le partage d'expérience autour de projets marquants.

Guide « Intégrez la biodiversité dans votre entreprise »

Elaboration, mise en page et impression d'un guide adapté dans un premier temps au secteur du tourisme, avec des sections adaptées à chaque filière. Le guide précisera les outils à disposition des entreprises pour intervenir en faveur de la biodiversité ainsi que les actions qui peuvent être réalisées.

Action n°4 : Accompagnement des associations de protection de l'environnement

Objectif stratégique : 11.2

Organisation de la journée des associations

Une journée de partage et d'échanges articulée autour de plusieurs thématiques aura pour objectif de favoriser les échanges entre les différents acteurs de l'environnement du territoire. Les ateliers abordés pourront traiter de thématiques prégnantes au secteur associatif tels que la recherche de financements, la pérennisation des ressources humaines ou la sensibilisation au changement de comportement.

Accompagnement et sensibilisation dans le cadre du Traditour

Pour la 4ème année consécutive, l'ARB-IG propose de soutenir l'association l'ANASA dans l'organisation du Traditour 2026, un événement phare dédié à la voile traditionnelle. L'agence intervient dans la mise en place de créneaux de sensibilisation à l'environnement lors des « tradivillages » ainsi qu'en appui et conseil à l'association sur le volet environnemental.

Formation des associations

Un nouveau recensement des besoins du secteur associatif a été réalisé fin 2025, différentes thématiques de formation seront programmées sur les prochaines années dans la continuité des 3 formations organisées par l'ARB-IG depuis 2023 ;
Au-delà de la montée en compétence des bénévoles des associations de l'environnement, l'objectif est de créer de la cohésion au sein du secteur.

Action n°5 : Animation de la stratégie régionale EEE et sensibilisation du public

Objectifs stratégiques : 6.2, 7.2, 9.2 & 10.2

Conférence tout public sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Thématisée sur « Les EEE, leurs impacts et les bons gestes », cette conférence participative pensée sur un format répliquable à l'ensemble du territoire aura pour objectifs :

- De faire connaître le concept d'EEE à la majorité de la population
- De faire comprendre les impacts des EEE sur la biodiversité et sur le quotidien des guadeloupéens
- De faire connaître les bons gestes et les bons comportements pour limiter la propagation des EEE

Elle fera intervenir différents acteurs du territoire mobilisés sur les EEE.

Parution d'articles de presse sur les EEE

En complément des actions de sensibilisation qui seront réalisées, un budget est prévu pour l'achat d'espace presse pour diffuser les bons gestes afin de limiter la propagation des EEE sur le territoire. La conférence tout public sera aussi annoncée.

Affiches « Les EEE de Guadeloupe »

Mise en page et impression d'affiches pour informer sur :

- Qu'est-ce qu'une EEE,
- Quels sont ses impacts sur la biodiversité et sur la population,
- Quelles sont les principales EEE du territoire,
- Quels sont les bons gestes pour limiter leur propagation,

Flyers numériques de signalement des EEE

Flyers numériques mis en page et diffusés largement pour inviter la population à signaler les EEE ciblées

Exposition itinérante sur les EEE

Conception et réalisation d'une exposition qui abordera les thématiques suivantes :

- Qu'est-ce qu'une EEE
- Quels sont ses impacts sur la biodiversité et sur la population
- Quelles sont les principales EEE du territoire
- Quels sont les bons gestes pour limiter leur propagation

Cette exposition sera mise en place sur des lieux prédéfinis : zoo, établissements scolaires, aéroport et sera animée par des prestataires qui accueilleront aussi des groupes de scolaire.

Production d'éléments de langage à destination des acteurs intervenants sur les EEE

Dans le cadre de l'animation de la stratégie régionale EEE, l'ARB-IG va mettre à disposition des acteurs du territoire et principalement des collectivités des éléments de langage pour favoriser la compréhension et la diffusion des informations sur les EEE.

9.5.3. Récapitulatif financier

Projets	Montants estimés
Rapport d'activité	2 500,00 €
Emission Canal 10	10 800,00 €
Divers com	2 000,00 €
Conférence tout public EEE	2 000,00 €
Article presse EEE	3 000,00 €
Affiches EEE	600,00 €
Flyers numérique de signalement EEE	400,00 €
Exposition : c'est quoi une EEE ?	10 000,00 €
Mise en forme et impression EDL	600,00 €
Journée des associations	1 000,00 €
Sensibilisation sur Traditour	2 000,00 €
Formation des associations	3 500 €
Découverte réserve Petit-Terre	8 000,00 €
Formation des enseignants AE	1 000,00 €
Journée des AE	1 500,00 €

Journée "histoires de la nature"	8 000,00 €
Culture et AE	3 000,00 €
Accompagnement collectif des entreprises	2 000,00 €
Soirée de lancement EEN	8 000,00 €
Achat d'espace média lancement EEN	3 000,00 €
Biodiv'Tour Entreprises	150,00 €
Guide "intégrez la biodiv dans votre entreprise"	2 000,00 €
Total	74 450 €

Tableau 11 : Dépenses prévisionnelles du pôle animation, sensibilisation et communication

10| SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS : 2026, UN TOURNANT

L'année 2025 a été marquée par des avancées significatives pour l'ARB-IG, illustrant la dynamique engagée au service de la préservation de la biodiversité du territoire. Parmi les faits marquants figurent notamment l'agrément du Conservatoire botanique national des îles de Guadeloupe, la publication d'indicateurs inédits, le renforcement des actions de sensibilisation auprès des publics scolaires, notamment celle menée sur la Réserve naturelle de Petite-Terre, ainsi que la restitution des premiers résultats du projet « La Planète Revisitée des Îles de Guadeloupe ». Ces réalisations témoignent de l'ambition et de la capacité d'action progressive de la structure.

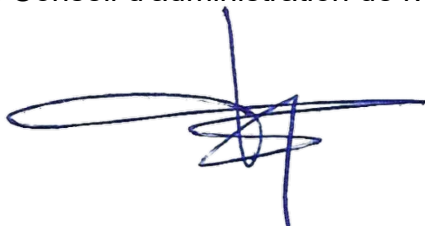
L'exercice 2025 a également été marqué par l'adoption d'une nouvelle stratégie pluriannuelle pour l'ARB-IG. Conçue comme un cadre plus opérationnel et résolument tourné vers les acteurs du territoire, cette stratégie guidera l'action de l'établissement sur la période 2026-2030.

L'année 2026 s'inscrira dans la continuité de cette trajectoire, avec la mise en œuvre d'un plan d'actions pleinement articulé à la nouvelle stratégie, reposant sur des effectifs renforcés et stabilisés. Dans le même temps, un travail de consolidation du fonctionnement interne sera poursuivi, afin d'accompagner la montée en puissance de la structure et d'en sécuriser durablement l'organisation.

Ainsi, le présent rapport d'orientations budgétaires pour 2026 traduit la volonté de l'ARB-IG de concilier ambition et soutenabilité financière, innovation et ancrage territorial. En s'appuyant sur l'engagement de l'ensemble de ses partenaires, l'établissement entend poursuivre avec détermination sa mission de préservation, de restauration et de valorisation du patrimoine naturel exceptionnel des îles de Guadeloupe, au service des générations présentes et futures.

Fait, à Gourbeyre, le 21 janvier 2026

La Présidente du Conseil d'administration de l'ARB-IG



Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO